

*Article 21 du Règlement*

En terminant, monsieur le Président, je salue tous les bénévoles durant cette semaine qui leur est consacrée et j'encourage tous les Canadiens et Canadiennes à leur manifester leur appréciation.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉCONOMIE**

## LA HAUSSE DU TAUX DE CROISSANCE

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, grâce aux politiques progressistes axées sur le marché et à la saine gestion financière du gouvernement conservateur, l'économie du Canada continue d'atteindre de nouveaux sommets.

D'après les tout derniers chiffres de Statistique Canada, le taux de croissance a été de 4 p. 100 pour le premier trimestre, ce qui est très bon. Ce sont les secteurs du bâtiment et de l'automobile qui ont pris la tête de la reprise. D'après les résultats du premier trimestre, le nombre de mises en chantier atteint 237 000 sur une base annualisée, ce qui représente une hausse de 11 p. 100 par rapport au dernier trimestre de 1986.

L'emploi a progressé à un rythme annuel de 3,2 p. 100 de janvier à mars et de septembre à mars, près de 200 000 emplois à plein temps ont été créés.

Ces chiffres impressionnants montrent ce que les Canadiens peuvent faire lorsqu'ils retroussent leurs manches et se mettent à travailler de concert avec un gouvernement qui mérite vraiment leur confiance.

\* \* \*

**LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER**LE RELAIS DU FLAMBEAU OLYMPIQUE—L'ABSENCE DU  
LABRADOR DANS LE PARCOURS CHOISI

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, on ne permet pas aux Labradoriens de participer au Relais du flambeau olympique dont l'odyssée jusqu'à Calgary commencera à Saint-Jean cet automne. C'est scandaleux.

● (1410)

La flamme parcourra le pays jusqu'à des régions du Nord éloignées, y compris Whitehorse, Inuvik et Yellowknife. Mais le Relais du flambeau olympique ne passera même pas à proximité du Labrador, partie immense et importante de la province de Terre-Neuve, territoire de 290 000 kilomètres carrés où habitent 30 000 Canadiens. A mon sens, les Labradoriens devraient participer au Relais, et l'odyssée de la flamme devrait commencer au Labrador. Autrement, comment prétendre que c'est un événement national?

Le gouvernement du Canada doit s'en mêler et s'assurer qu'on révisera le projet du Relais du flambeau olympique de façon à inclure le Labrador et à permettre aux Labradoriens de «porter la flamme».

\* \* \*

**JOURNÉE À LA MÉMOIRE DES TRAVAILLEURS**

## HOMMAGE AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

**M. Bill Tupper (Nepean—Carleton):** Monsieur le Président, le 28 avril a été désigné comme journée consacrée à la mémoire des nombreux travailleurs canadiens tués ou blessés dans des accidents du travail.

J'ai eu le privilège il y a deux ans d'assister à Sudbury, avec mon collègue le député de Lachine (M. Layton), à une cérémonie honorant la mémoire de mineurs tués par suite d'éboulements dans la mine de Falconbridge.

Le 28 avril est une date importante car ce jour-là, en 1914, l'Ontario adoptait la première loi sur la sécurité des travailleurs au Canada.

Plus tôt aujourd'hui, un monument dédié aux travailleurs a été dévoilé au parc Vincent Massey à Ottawa près de l'endroit où est survenu un des pires accidents industriels au Canada, soit l'effondrement du pont du chemin Heron en 1966.

Nos travailleurs dans l'industrie et dans le domaine de la construction continueront à jouer un rôle primordial en participant à la croissance et à l'expansion au Canada. Je demande à mes collègues et à tous les Canadiens de s'unir aujourd'hui pour souligner leur contribution.

\* \* \*

**LA RÉFORME FISCALE**L'IMPOSSIBILITÉ POUR LES CONTRIBUABLES HANDICAPÉS DE  
DÉDUIRE CERTAINES DÉPENSES

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, je veux citer un extrait d'une autre lettre concernant notre régime fiscal. Celle-ci provient d'un citoyen inquiet d'Ottawa:

Grâce à notre fiscalité équitable, sur un salaire de 14 946,61 \$, 2 358,40 \$ sont prélevés pour l'impôt, tandis que les personnes qui gagnent bien davantage ne payent pour ainsi dire aucun impôt puisqu'elles ont la chance d'avoir droit à de nombreux dégrèvements.

Étant affligé d'un handicap physique (paralysie cérébrale), mes chaussures seulement me coûtent plus de 700 \$ par an, somme qui n'est pas déductible.

Le fait de vivre dans une pièce de 5 pieds sur 8 nuisait à ma santé mentale et j'ai donc dû déménager dans un appartement d'une chambre, dont le loyer me coûte 550 \$ par mois.

Les services de ParaTranspo coûtent plus de 500 \$ par an (encore heureux qu'ils existent).

Comme vous pouvez le voir, je n'ai guère de possibilités d'économiser en vue d'une époque future où je risque d'être totalement handicapé... J'estime que notre régime fiscal avantage injustement les personnes dans les catégories supérieures de revenu. Vous parlez d'une réforme fiscale!